https://pierrealainmillet.fr/Un-droit-a-la-cantine-2429



Un « droit » à la cantine ?

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : lundi 24 février 2014

Date de parution : 24 février 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Lors d'un débat parlementaire, un sénateur a interrogé le gouvernement sur le rapport du défenseur des droits qui constate que certaines villes maintiennent des discriminations à l'accès aux cantines scolaires, selon le travail des parents, leur disponibilité au domicile, le lieu de résidenceâ€¦

La ministre Marie-Arlette Carlotti, a répondu qu'il n'était pas possible d'instituer un « droit à la cantine », qui nécessiterait des moyens financiers importants, dans un contexte budgétaire contraintâ€¦. Elle a précisé *« les communes ne sont pas tenues de créer autant de places qu'il existe d'élèves potentiels »*.

Il faut noter que c'est donc très différent de l'école, qui elle est un droit et qui oblige l'état à ouvrir une classe quand le nombre d'enfants inscrits le nécessite, et la commune à construire et entretenir les locaux correspondants. Mais pour la cantine, effectivement, ce n'est pas un « droit »â€¦

Pourtant, pour des millions d'enfants, c'est souvent le seul repas complet et équilibré de leur journée. Ca peut aussi être un moment pédagogique de découverte des aliments, de la biodiversité, des cultures culinaires. C'est aussi autour du repas un moment du « vivre ensemble », de l'apprentissage des règles qui permettent le plaisir du partage et de la convivialitéâ€¦ Tout cela suppose donc des moyens importants, et il est vrai que pour l'instant, les communes doivent faire face seules à ces besoins.

A Vénissieux, nous constatons que de plus en plus d'enfants mangent à la cantine, ce qui montre à la fois la réalité de ce besoin, et la bonne qualité perçue par les familles de nos cantines. C'est bientôt presque la moitié des enfants scolarisés qui mangent à la cantineâ€¦

Et nous faisons tous pour accepter TOUS les enfants qui le demandent. Ce n'est pas encore un droit au sens juridique, mais à Vénissieux, c'est un droit de faitâ€¦

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet